ciliar d'une façon tellement inquiétante qu'ils ont dû — clandestinement pour éviter l'amende prévue par l'union patronale — rouvrir leurs magasins aux clients qui pénétraient par le couloir, et les achats continuaient derrière les volets clos.

La saison passée, ces confrères se déclarèrent formellement résolus à rapporter tout nouvel engagement de fermeture et chacun a repris depuis sa liberté d'action. Seule continuant à fermer à midi les magasins à clientèle essentiellement bourgeoise, les autres, ceux qui ont une clientèle ouvrière ou rurale, restent ouverts jusqu'à quatre ou cinq heures — ce lieu de neuf jadis — avec la moitié du personnel qui, à tour de rôle, quitte la maison une heure de l'après-midi. Vuila pour les magasins du centre ; quant aux maisons des quartiers ouvriers — du populeux quartier de Wazemmes par exemple — elles demeurent ouvertes toute le journée parce que le dimanche est leur meilleur, sinon leur seul jour de vente. Nous entrons nous nous soumettrons à la loi ; le chiffre de nos affaires diminuera — et pour toujours quelqu'un en dise — d'une façon considérable mais sans que nous ayons malgré cela à redouter la ruine.

Les petits commerçants n'auront pas la même assurance.

D'ailleurs, elles les trouver. Je pourrais, nous dit notre interlocuteur, vous faire connaître les solides arguments qu'ils ont formulés au sein du syndicat. Il y a quelques mois, dans une réunion mixte avec les délégués employés ; je préfère que vous les entendiez eux-mêmes afin qu'on ne puisse accuser les grandes maisons de faire la moindre pression sur les autres. Tous nous fermeront s'il le faut, mais encore est-il indispensable que la majoré soit générale, quelles que soient les difficultés que la loi rencontre. Les familles sont ici très nombreuses ; il y a de grands magasins qui n'ont d'autres vendeurs que le père, la mère, les filles et les fils. Bien entendu, il faudra les empêcher de tenir boutique ouverte si tyrannique que paraisse la mesure. »

La concurrence de la frontière

Nous voici à Wazemmes, ou centre de ce Lille nouveau, populeux, travaillé, affairé. Nous interrogeons le propriétaire du plus grand magasin de nouveautés et de confections. C'est en même temps un des membres influents du syndicat patronal. Il a les poches bourrées de tous les articles parus sur le repos hebdomadaire ; son opinion est toute faite et sans la moindre hésitation il répond à notre interview :

— A mon avis, une loi seule, pourra réaliser le repos hebdomadaire, encore faudra-t-il qu'elle soit appliquée avec une énergie brutale, car vous connaissez nos flamands, ils ne se soumettent pas facilement aux règles qui leur déplaisent. Après tout pour beaucoup de commerçants du quartier ouvrier où les Belges abondent ce sera la ruine. On ignore dans les autres départements que déjà nous sommes écrasés par la concurrence de le Belgique.

Qu'on aille à la frontière, à peine a-t-on dépassé le poteau, que s'ouvrent devant soi des centaines de magasins de vêtements et de chaussures où, par milliers et par milliers, pendant toute la journée du dimanche, les ouvriers du Nord et du Pas-de-Calais viennent s'habiller des pieds à la tête et rentrent ainsi dans leur demeure, avec leur baluchon de vieux habits qu'ils viennent de troquer contre des neufs.

Le coup du samedi

C'est une des principales raisons qui s'opposent à la fermeture du dimanche dans les villes frontières. Il y a en d'autres. Les ouvriers de nos fabriques travaillent toute la semaine jusqu'à sept heures du soir : ils quittent l'atelier rompus par le fatigue, les vêtements souillés par le travail et peu disposés à aller faire dans les magasins les achats que leur caractère indécis rend toujours très lente.

« Le matinée du dimanche suffit à peine à leurs emplettes et il ne faut pas-être pas chercher ailleurs l'explication de l'habitude invétérée chez les Lillois du no se mettre à table pour le dîner qu'à deux heures et demie, même trois heures de l'après-midi.

La concurrence du marché

« Puis en ce qui nous concerne, il faudra que la municipalité supprime le marché de Wazemmes qui réunit chaque dimanche 20 à 25.000 personnes. On vend, à ce marché, des habits pour hommes et pour femmes, des chapeaux, des étoffes, des chaussures, des bijoux, des objets de toilettes de toutes sortes ; il ne saurait être question, je suppose, du faire fermer les magasins et de laisser subsister ce marché, comme à Fives il faudrait supprimer celui de la place Madeleine Cauliez. Eh bien ce jour là je crains bien que nos quartiers soient en pleine révolution et jamais résistance à aucune loi n'aura pris d'aussi violentes proportions.

« Mon avis donc est que la question dépend tel d'une foule de mesures préalables à étudier sans retard. Nous nous soumettrons à la loi si le Parlement le vote, mais en essayant de le tourner par tous les moyens pour échapper à une ruine certaine. Si nous sommes obligés de renvoyer nos employés nous nous réunirons en le mille, librement pour assurer la vente.

« On pourrait exiger le fermeture du magasin, mais le plupart des commerçants n'ont pas d'autre pièce au rez-de-chaussée que le boutique, où ils se tiennent depuis l'heure de lever jusqu'à l'heure du coucher. Il serait difficile de les en chasser. Nous espérons que nos représentants feront valoir tous ces arguments en pensant aux petits commerçants dont la vie est déjà si pénible, et à l'immense majorité de la population ouvrière qui demeure irréductiblement attachée à ses habitudes et n'y laisserait pas impunément porter atteinte. »

Les autres commerçants du quartier de Wazemmes nous ont tenu le même langage. Ils se déclarent résolus à agir auprès des pouvoirs publics, auprès des députés et sénateurs pour qu'exception soit faite dans la loi en faveur des commerçants de deuxième catégorie habitant les régions frontières.

PAUL LEBRUN.

NOTRE ALMANACH

L'Almanach illustré du PROGRÈS DU NORD que nous avons mis en vente pour l'année 1905, forme un volume de 250 pages, orné de nombreuses illustrations inédites, imprimé sur papier de luxe, couverture chromo en couleurs.

400 DESSINS ORIGINAUX

En vente dans nos bureaux, chez nos correspondants, dans les kiosques et les librairies.

40 centimes

DERNIÈRE HEURE

La mort de M. Syveton

Paris, 2 janvier.

La confrontation entre le docteur Barnay et M. Noilhan n'a pas eu lieu. M. Bouscard a procédé en présence d'un de ces deux témoins et de Mme Syveton, au dépouillement des papiers de M. Noilhan. Après le départ de Mme Syveton, M. Barnay a entretenu M. Bouscard des divertissements qui existaient entre M. Syveton et M. Méscard. Le témoin a fait remarquer à M. Bouscard, que cette discorde remontait au voyage fait à St Etienne à l'époque où Mme Ménard subit un examen médical.

M. Bouscard a pris les dispositions nécessaires pour faire vérifier la déposition du témoin.

Malgré les dépositions des témoins et les travaux des experts, l'instruction ne semble pas avoir fait un grand pas.

Les couloirs du Palais, désertés tout d'abord au commencement de l'après-midi, ont commencé à prendre une vive animation à partir de 2 heures.

M. Henri Robert a d'abord été entendu à titre de témoin par M. Bouscard. L'avocat de M. Syveton a déposé sur les confidences qui lui furent faites par son client, trois ou quatre jours avant sa mort au sujet des sommations et des lourdeurs de tête qu'il ressentait.

M. Bouscard a ensuite reçu M. Clunet, avocat de la Patrie Française, qui est venu réclamer les papiers appartenant à ce dernier et qui ont été saisis chez Mr Noilhan.

A 3 heures, Mme Syveton a été confrontée avec le docteur Barnay qu'assistait Mr Gieules, avoué de la partie civile.

Cette confrontation a été suivie de celle du docteur Barnay avec Mr Noilhan.

Au laboratoire de toxicologie, les experts se reposent. Ils reprendront leurs recherches demain, après les nouvelles expériences qui doivent être faites dans la matinée sur des chiens et des cobayes.

LA GUERRE

La reddition de Port-Arthur

Tokio, 2 janvier.

Le général Nogi fait le rapport suivant :

A 5 heures de l'après-midi, le 1er janvier, un parlementaire russe est arrivé à la première ligne de nos positions au sud de Sushi-Ying, et a remis à nos officiers une lettre qui m'est parvenue à 9 heures du soir. Cette lettre était ainsi conçue :

« A ce jugez par l'état général de toute la ligne des positions hostiles que vous occupez, je trouve que toute résistance à Port-Arthur devient inutile, et, dans le but d'empêcher un sacrifice inutile de vies humaines, je propose d'ouvrir des négociations pour la capitulation.

« Dans le cas où vous consentiriez à cela, vous voudrez bien nommer des commissaires pour discuter l'ordre et les conditions de la capitulation, et aussi pour indiquer un endroit où ces commissaires iront rencontrer des commissaires nécessaires nommés par moi.

« Je saisis cette occasion pour transmettre à Votre Excellence l'assurance de mon respect.

« STOESSEL. »

Aujourd'hui, un peu après l'aube, j'ouvrirai un parlementaire japonais avec la réponse suivante au général Stoessel :

« J'ai l'honneur de répondre à votre communication d'entrer en négociations au sujet des conditions et de l'ordre de la capitulation. J'ai nommé comme commissaire le major-général Ijichi, chef de l'état-major de notre armée. Il sera accompagné de quelques officiers d'état-major et de fonctionnaires civils. Ils rencontreront vos commissaires le 2 janvier, à midi, à Susihiying.

« Les commissaires des deux parties seront le pouvoir du signer une convention de capitulation sans en attendre le ratification, et du donner à cette convention un effet immédiat. L'autorisation pour du pareils pleins pouvoirs sera signée par l'officier de rang le plus élevé des deux parties en négociations, et les autorisations seront échangées par les commissaires respectifs.

« Je profite de cette occasion pour transmettre à Votre Excellence l'assurance de mon respect.

« NOGI. »

La chute

Un journal du soir a interviewé en Russie, qui lui a fait d'intéressantes déclarations sur les causes et les conséquences de la chute de Port-Arthur. Voici ce qu'il dit à ce sujet :

Après Delny, longtemps après Delny, Port-Arthur : Delny fut une erreur que l'évacuation du 23 mai soulignait encore plus ; le porte de Port-Arthur est le plus rude coup porté à la domination slave sur les mers d'Extrême-Orient, nous disait il n'y a qu'un instant... un Slave désigné par le situation qu'il occupe à la curiosité partois cruelle de l'interviewer.

— Perte irréparable ? questionnons-nous, impitoyable.

— Perte irréparable de vie humaine, certes. Le meilleur de notre sang a coulé là-bas..

Notre interlocuteur fait un effort visible pour chasser le sombre vision... Ce n'est pas la blessure faite au cœur de l'homme qu'il fuit ételer devant le journaliste ; celui-ci attend autre chose : l'exposé d'une situation, un jugement autorisé. Tels sont les sentiments que nous lisons dans le regard fixé sur nous...

Le fin d'un rêve

— J'ai parlé de Delny à propos de la chute de Port-Arthur : c'est qu'en effet, les deux villes devaient être sœurs. Delny représentant notre puissance commerciale, Port-Arthur notre puissance militaire, eux points les plus extrêmes de l'Empire, vers l'Orient. Telle était la pensée du fondateur du port marchand du Kouen Tonng ; telle fut, croyez le, la conviction des moins optimistes des représentants de notre peuple.

Trois villes, trois villes qui ne vivront jamais, s'édifieront sur des plans tracés aux bords de la baie Victoria : le ville administrative déjà peuplée, la ville européen en attendant l'impulsion que ne pouvaient manquer de lui donner d'hubiles mesures de protection commerciale, la ville chinoise enfin dont le sort dépendait de l'entreprise. Cependant, les sacrifices nécessités là, on l'avait compris dès le début des hostilités qu'on ne prévoyait guère à Saint-Pétersbourg, devaient être en pure perte : ce fut une erreur d'éloigner la cité marchande de la place forte. Marseille et Toulon ne se justifieraient pas à plus de 10.000 kilomètres de la métropole, sous même la menace d'un voisin redoutable.

Delny fut le premier tribu de notre tranquille confiance en la loyauté d'autrui, payé à l'adversaire jaloux, belliqueux et déloyal.

Et Port-Arthur, depuis, a succombé, justement parce que Port-Arthur n'était qu'une place forte...

Récriminations

Certes, les moyens de défense ne furent pas négligés. Mais il était trop tard. Si Port-Arthur, point stratégique incomparable, avait été l'âme de notre avionsine commerciale dans les eaux chinoises, un bonin de protection plus grand de nos intérêts en Mandchourie en serait fait sauvé. Et malgré notre trouvre de se jamais vouloir soupçonner d'intentions mauvaises chez ceux qui nous entourent, des mesures qui n'ont pas été prises se seraient imposées...

Comme nous voilà loin de Port-Arthur imprenable, pourvoit ambrumant notre interlocuteur, impenetrable comme toutes les citadelles, comme toutes les citadelles bâties pour soutenir des sièges — de longs sièges, on l'a dit, — qui se terminent un jour quand sont tombés les défenseurs...

La leçon est cruellement douloureuse : sans les *intentions pacifiques* dont témoigne Delcy et que nous conservâmes jusqu'aux surprises de février dernier, Port-Arthur aurait été autre chose qu'une citadelle, point terminus du Transsibérien, — qui aurait, ici, conduit plus tôt des canons le long du Transmandchourien. Le prise de Port-Arthor n'est que le conséquence de l'insuffisance première et générale de nos moyens du défense en Extrême-Orient. Mais ne récriminons pas aujourd'hui...

Les conséquences

Ne désespérons pas non plus.

Je sais toutes les conclusions qu'on va tirer de l'occupation par les Japonais de ce qui reste de la place forte pouvant commander tout le Petchili. Ce que les Japonais ont fait les Russes devront le faire, dire-t-on, et les Russes n'en sont pas là. Les enlèvements victorieux vont ragaguer les armées qui combattent vers le Nord, refouler Kouropatkine, et qui sait si du longs mois ne s'écouleront pas encore avant que le Transsibérien n'amène les hommes et les canons qui décideront, si les puissances n'intervinnent pas, de la victoire. Et encore ! N'a-t-on pas écrit que, maîtres absolus de la mer, les Japonais deviendront inattaquables sur le continent par la faculté qu'ils auront de débarquer et de se remarquer partout ?

Mais cette partie de cache-cache dont on nous menace est une agréable fantaisie que la flotte de la Baltique suffirait à rendre impossible, si les armées pouvaient se mouvoir avec une telle facilité à travers champs et montagnes. Nous nous battrons jusqu'à la fin, croyez-le, et le fin sera celle des Japonais en Mandchourie. Les soldats nippons dédaignent la mort, les nôtres ne la redoutent pas. Il est douloureux parfois de songer aux milliers de vies humaines sacrifiées : beaucoup l'ont été déjà, trop le seront encore ; mais peut-on le reprocher au peuple ou au gouvernement russe ?

Nous n'avons pas attaqué, nous nous défendons, et nous ne pouvons pas faiblir. Ayez confiance dans notre courage et notre force.

Paris, 2 janvier.

La légation du Japon communique le télégramme suivant :

Tokio, 2 janvier.

Le général Nogi annonce que l'ennemi a fait sauter ce matin les forts Tous-Gkow-an-Than et Sui-Sin en les évacuant. Nous avons occupé ces deux forts et les hauteurs N et M situées au Sud. L'ennemi a également fait sauter tous ses vaisseaux ainsi qu'on le pensait. Les opérations sont suspendues depuis ce matin en attendant le fin des négociations entamées en vue de la reddition.

Mort d'un général

Saint-Pétersbourg, 2 janvier.

Une dépêche du général Stoessel à l'empereur annonce la mort du général Kondratenko, tué au cours de l'un des derniers combats de Port-Arthur.

Arrivée de blessés à Moscou

St-Pétersbourg, 2 janvier.

Des blessés en masse arrivent journellement à Moscou venant du théâtre de la guerre. Parmi les derniers arrivés se trouvent le fils du général Grippenberg, qui a une jambe amputée. On attend prochainement un convoi d'environ dix mille soldats blessés. Des réunions ont lieu tous les jours pour savoir où et comment hospitaliser ce chiffre colossal de blessés. On croit qu'il n'y aura jamais assez de médecins pour les soigner. La situation est des plus critiques.

AUTOUR DE MOUKDEN

Saint Pétersbourg, 2 janvier.

Le correspondant du *Nosoiè Vremia* à l'armée de Mandchourie, télégraphie qu'à son avis les opérations sérieuses ne pourront commencer avant le printemps. Les troupes des deux armées s'étendent sur une longueur de 100 kilomètres et sont, l'un et l'autre, également bien fortifiés.

Les belligérants ne pourront agir fructueusement l'un contre l'autre que par des mouvements tournants.

Le correspondant ajoute qu'à l'heure actuelle, les Japonais sont occupés à assurer leurs lignes de communication en arrière, qui sont déjà démontrées par trois lignes de chemins de fer parfaitement aménagées.

L'incident de Hull

St-Pétersbourg, 2 janvier.

Aucune décision officielle n'a été prise jusqu'à présentquant ce remplacement par l'amiral Doubrassof de l'amiral Kamaskof à la conférence de Paris, bien que cette motion semble être certaine.

L'escadre de la Baltique

Tomatave, 2 janvier.

L'escadre de l'amiral Rodjestvensky a jeté l'ancre hier à Sainte-Marie, après avoir passé le cap de Bonne Espérance.

MOUVEMENT SOCIAL

Grève à Tiflis

Tiflis, 2 janvier.

La grève s'étend. La travail est suspendu dans les ateliers de la Société d'Orient, dans ceux de la Compagnie Nadezha et aussi à la fabrique de tabacs.

Des meetings de grévistes ont été tenus dans les environs de Bibi-Eibat et de Balachony ; à l'un d'eux assistaient environ trois mille ouvriers.

Lorsque la police apparut, les membres de la réunion revinrent en groupes à Balachony. Sur leur route, ils brisèrent à coups de pierres les vitres des portières d'un train qui passait.

On a arrêté en assez grand nombre de personnes, dont la plupart cependant ont été relâchées.

Quatorze arrestations ont été maintenues.

A l'Officiel

Ministère du Commerce

Paris, 2 janvier.

Est nommé au grade de chevalier, M. Lebesne, industriel à Perrière-la-Grande.

M. Kâss, ingénieur en chef des mines, à Douai.

L'enseignement congréganiste

Paris, 2 janvier.

L'*Officiel* publie un décret portant un règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 7 juillet 1904, relative à la suppression de l'enseignement congréganiste.

Le Froid

Perpignan, 2 janvier.

L'ouragan redouble de violence.

Le froid est très vif ; la neige est tombée en abondance dans les cantons montagneux où la circulation est interrompue. Les trains subissent de grands retards.

Cette, 2 janvier.

Une tempête épouvantable sévit sur le golfe du Lion ; la navigation est complètement suspendue. Dans la port, les navires ont doublé leurs amarres. Des sinistres sont à redouter.

Angoulême, 2 janvier.

La température est descendue à 2° au-dessous de zéro. Un vent violent souffle du Nord.

Auch, 2 janvier.

Depuis hier, le vent de nord très violent sévit sur la région.

La nuit dernière a été marquée par un froid de 10 degrés au dessus de zéro.

La temps est au beau fixe sans menace de neige.

Bellegarde, 2 janvier.

Un véritable ouragan sévit depuis deux jours et une nuit sur la ville. La circulation est interrompue dans les rues qui sont transformées en véritables glaciers. Le vent emporte tout sur les maisons et il est dangereux de sortir.

Hier au soir, l'usine électrique a dû interrompre l'éclairage par crainte du loo, car les câbles, en se touchant, produisaient des contacts dangereux.

La gare, comme la ville, est privée de lumière. Pour les manœuvres des trains, on se sert de lanternes à main.

Les usiniers, qui emploient tous la force électrique, sont obligés de chômer.

Le thermomètre est descendu à plus de 10 degrés au-dessous de zéro. Le vent semble se calmer un peu.

Tunis, 2 janvier.

Il règne du froid très vif pour le pays.

La neige est tombée abondamment pendant la nuit, les toits et les terrasses en sont couverts.

NOUVELLES DIVERSES

Le général Galliéni

Contrairement aux bruits répandus, il n'est nullement question pour le général Galliéni d'abandonner le gouvernement de Madagascar. Au printemps prochain le général viendra passer en France un congé d'assez longue durée et retournera ensuite reprendre possession de son poste, qu'il occupe depuis plusieurs années à la satisfaction de tous.

Mort du cardinal Langénieux

Reims, 2 janvier.

Le corps du cardinal Langénieux est exposé dans la chapelle de l'archevêché. On a placé un registre qui se couvre de signatures. Des dépêches ont été envoyées à Rome et aux cardinaux de France. Les obsèques auront lieu jeudi prochain.

L'affaire Chadwick

Cleveland (Ohio), 2 janvier.

Le docteur Chadwick a été, à son arrivée, mis en liberté sous caution. Le shérif, passant outre aux ordres des cours fédérales, a permis au docteur de s'entretenir longuement avec sa femme.

Mme Chadwick a de nouveau déclaré qu'elle comptait bien être acquittée et réhabilitée. Son mari n'est contenté de lui répondre : « Je l'espère. »

Le docteur affirme que toute sa fortune personnelle et celle de sa fille ont sombré dans les opérations de sa femme.

Tempête de vent

Frontignan, 2 janvier.

Une tempête de vent s'est déchaînée cette nuit sur la côte d'Agde, causant des dégâts importants. Plusieurs navires ont subi des avaries. La mer serait démontée au large. Trois balancelles qui étaient attendues se seraient réfugiées en port de Roses, en Espagne.

Garde-côtes incendié

Brest, 2 janvier.

Un commencement d'incendie s'est déclaré la nuit dernière à bord du garde-côtes *Tonnerre*.

L'alerte fut immédiatement donnée et l'incendie put être éteint en quelques minutes.

HORS DE FRANCE

La révolution au Brésil

Rio, 2 janvier.

L'enquête menée à la suite du récent mouvement révolutionnaire a établi que les principaux chefs de la révolution étaient le docteur Lauro-Sodré, futur candidat à la présidence de la République, lieutenant-colonel de l'armée et sénateur fédéral ; le docteur Barbosa Lima, ancien gouverneur de Pernambuco, également officier supérieur et député fédéral ; le docteur Alfred Varella, député fédéral, chef du parti oppositionniste au gouvernement actuel, et enfin le docteur Vicente de Souza, professeur d'un établissement officiel et président du Centre des Classes ouvrières.

Bulgarie et Roumanie

Bucharest, 2 janvier.

L'arrangement commercial entre la Roumanie et la Bulgarie qui vient d'expirer hier 1er janvier 1905, a été prolongé pour une nouvelle période d'un an. Un aliéne a été ajouté au tarif de l'arrangement par lequel les deux pays expriment le désir commun de conclure la plus tôt possible une convention de commerce.

L'AGITATION EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 2 janvier.

L'ensemble de la noblesse du gouvernement de Tver a adopté, par 99 voix contre 36, une résolution convaincant que la solution vitale des problèmes indiqués dans l'ukase impérial de réformes et qui vient au devant des désirs, clairement exprimés, de la société russe, ainsi que tout l'ensemble travail législatif qui possible seulement avec la participation active des représentants de la population librement élus.

Le ministre de l'intérieur a repoussé la requête du zemstvo de la province de Saratow sollicitant l'admission des délégués des comités à la commission pour l'examen des projets de loi du gouvernement et la commission préalable des projets à ces délégués.

La misère des campagnes

Saint-Pétersbourg, 2 janvier.

A la suite de l'appel constant des réservistes sous les drapeaux, l'agriculture manque de bras. Dans plusieurs districts la situation est devenue des plus critiques, et la misère s'annonce terrible parmi les malheureux paysans.

Pour remédier à cette triste situation les Zemstvos ont demandé au gouvernement des secours d'argent qui seraient donnés comme prêts. Ainsi le gouvernement de Riezan, pour remédier à la triste situation qui l'afflige aurait besoin d'une avance de 1.300.000 roubles remboursables au bout de 50 ans.

On ignore ce que décidera le gouvernement.

Démission du prince Mirsky

Berlin, 2 janvier.

Le correspondant à St-Pétersbourg du *Berliner Tageblatt* envoie le télégramme suivant :

Le prince Mirski a présenté sa démission au tsar qui a fait aussitôt appeler le ministre.

Ce soir M. Turnow, ancien adjoint de M. de M. de Blom qui lui succéderait.

Ce dernier en retirerait par suite de l'impossibilité de remplir les promesses qu'il a faites aux Polonais.

M. de Witte, président du comité des ministres, recommandera pour remplacer le prince Mirsky le prince Alexandre Obolenski, adjoint au ministre des finances.

Londres, 2 janvier

Le *Standard* reçoit de Saint-Pétersbourg une dépêche aux termes de laquelle la démission du prince Swiatopolk Mirsky, ministre de l'intérieur aurait été acceptée. Son successeur désigné serait M. Kleigels actuellement gouverneur général de Kiew et des gouvernements de Volhynie et de l'Odélie.

Ce haut fonctionnaire est notoirement connu comme étant opposé aux réformes.

ROUBAIX

Palmes académiques

Parmi les Palmes académiques attribuées à la région du Nord, deux seront particulièrement bien accueillies de nos concitoyens.

Ce sont celles récompensant l'artistique talent musical de Mme Broux-Rousseau, professeur au Conservatoire de Mulsine et de M. Paul Fournier, sous-chef de la Grande-Harmonie, professeur de clarinette au Conservatoire de Roubaix.

Mme Broux-Rousseau, élève de Mr Kassal, et M. Paul Fournier, professeur depuis de longues années dans notre académie de musique.

Très estimés de nos concitoyens, ces deux professeurs ont fait de nombreux et excellents élèves.

La distinction que le gouvernement de la République vient de leur accorder est d'autant mieux accueillie qu'elle souligne le vœu de tout Roubaix musical.

Le Maire n'aime pas la musique

On nous adresse la protestation suivante :

M. Eugène Motte vient de faire parvenir ses étrennes à la chorale « Les Mélomanes Roubaisiens ». Cette société, un des meilleurs orphéons de notre ville, était subventionnée depuis plus de vingt ans. M. le maire a décidé que, désormais, elle ne le serait plus.

Ah ! la chose en s'est pas passée tout à fait comme il l'aurait voulu. Et, sûrement, s'il y avait eu un peu d'indépendance chez certains membres réactionnaires du Conseil Municipal, cette phalange musicale ouvrière n'aurait pas encore la disgrâce de M. Motte. Mais, tous les conseillers de la majorité sont sous le coupe du Maître. Et, comme des domestiques à gage, ils lui obéissent toujours, dès qu'il a donné un ordre.

Aucune raison ne peut être invoquée pour le retrait de la subvention des « Mélomanes Roubaisiens » qui, lors de la séance du 22 octobre 1904, que le Conseil municipal décida cette suppression. M. Lebesne, l'adjoint à l'instruction publique, trouvait que les 400 francs alloués à cette société étaient une dépense inutile. La minorité sociale intervient alors pour qu'une enquête fut faite sur la situation de la société, car l'argument invoqué était qu'elle n'existait plus que sur le papier.

Cette enquête eut lieu. Et, deux nos réunion de commission municipale qui suivit pour la confection du budget, il fut démontré que « Les Mélomanes Roubaisiens » vivaient plus que jamais, et que leurs répétitions étaient régulièrement suivies par un nombre important de chanteurs. Sur la demande de M. Baillard, au nom de la minorité, il fut décidé en commission que le somme de 400 francs formant la subvention serait rétablie au budget de 1905.

Cette décision fut prise à l'unanimité. Même des membres de la majorité prirent ouvertement position dans la question. MM. Rousseau et Noyelle défendirent aussi « Les Mélomanes ». Ils devaient leurs applaudissements et celles de Baillard, M. Chatelyn fit comprendre que ce serait *très* commettre une injustice criante que de ne pas remettre la subvention. Cette et fut donc votée et M. Rousseau fut chargé, en nom de la commission de donner des explications au Conseil municipal.

Hélas ! quand le Conseil municipal se réunit, les opinions des membres de la majorité avaient varié. M. Rousseau n'explique rien de tout et quand M. Carpentier, conseiller socialiste, intervient, il lui fut répondu qu'on ne discuterait pas. Et l'on passa au vote.

Trèse voix se prononcèrent pour le retrait de la subvention. Ces voix étaient celles du maire et celles de quelques amis. Douze voix se prononcèrent pour la subvention — les douze voix de la minorité républicaine et sociaiste.

Le plus joli de l'affaire c'est que MM. Rousseau et Noyelle s'abstinrent de voter.

Quant à MM. Chatelyn et Dubois, ils eurent encore moins de scrupules que leurs deux amis. Après avoir, comme eux, voté pour la subvention en commission, ils votèrent contre en réunion du Conseil municipal.

Cette bizarre attitude a été la suite d'un incident qui s'est produit entre les membres de la majorité dans une réunion officieuse qu'ils eurent au cafe Pendore. M. Lebesne était furieux de la décision prise en commission. Il menace de donner sa démission d'adjoint et la subvention des Mélomanes Roubaisiens était votée de nouveau.

Ce fut alors que le grand maître, M. Eugène Motte intervint, et qu'il obligea ses sous-ordres de la majorité à voter selon les volontés de M. Lebesne.

M. le Maire n'attends jusqu'à la nouvelle session pour faire connaître la décision du Conseil municipal à la société des Mélomanes Roubaisiens. Il a voulu leur donner cela en guise de cadeau d'étrennes. Cet de la délicatesse nationaliste.

« Les Mélomanes » en recevront ce petit poulet réfléchiront probablement aux promesses que fit jadis M. Eugène Motte. En 1897, quand il fut élu député pour la première fois, il avait promis de distribuer son indemnité parlementaire, soit toutes les semaines réactionnaires. Naturellement, il en distribua rien du tout.

M. Motte, au conseil municipal comme à la Chambre des Députés, n'a de sollicitude que pour les richissimes patrons. Des ouvriers et des sociétés ouvrières, il s'en moque !

Les travailleurs roubaisiens feront peut être par s'imprescrivin.

Ecole des Arts Industriels

L'exposition artistique de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole Nationale des Arts Industriels est ouverte au public le dimanche de 10 h. du matin à 6 h. ; les lundi et jeudi de 1 h. à 6 h.

Théâtre de Roubaix

M. Louis Cazenave, le sympathique directeur du théâtre de la rue Archimède, donnera demain Fanny Heldy (Rosine), Lucien Fugère (Figaro), M. Pellerin, baryton et le ténor de l'Opéra-Comique, grand premier rôle, dans le grand opéra comique. Ce soir : Mme Mathieu-Sarti, grand premier rôle et M. Marion-Sarti, baryton, qui ont remporté de grandes ovations.

Le spectacle avait commencé par : « Rosine » Séparation », ce drame tout émouvant de M. Georges Ferneux, interprété avec beaucoup de talent par Mme Sarti (Jeanne), Mme Pierrick (Comtesse), Mme Sarti (Jeanne), Mme Sorel (Fanny), De Rohr (Jacques), Fairy (Jacques), Petit (Gaston).

La soirée était terminée par les « Chemins de Campagne », le charmante opérette de M. Robert Planquette, que nous avons déjà entendue une fois cette année.

L'interprétation en fut excellente. M. Sarti, le nouveau baryton, a chanté le rôle de Marcel avec beaucoup de sonorité et en les honneurs du bis dans l'air : « J'ai fait toute fait le tour du monde ». Mais il nous a semblé qu'il pourrait faire mieux, car son chant manque parfois de justesse, surtout en détaché.

Quand à l'ensemble, il en fut pas dissonant comme bon que de coutume. Avoir de une connaissance des chœurs.

— Jeudi, 5 janvier : « Rosine et Japonais. »

PRINCESSE MAKOKO

Menus faits locaux

— Mme Eugénie Frez, rue de Bouvines, cour Fenelon, 38, a trouvé le 29 décembre, rue du Mirage, une médaille en or.

— M. Delrue J.-B., rue de Dunkerque, cour Dunkerque, 2, a trouvé un pardessus et une couverture de cheval.

— M. Dumbleton Arthur, 174, rue Duchesne, a trouvé rue de Sevrey, un carnaze où que jupon de femme.

— M. Lecleux Gustave, 68, rue des Fabricants, a trouvé une broche-médaillon, avec portrait de militaire.

— M. Delsaler Frédéric, 141, rue de Lille, a trouvé, à la poste, un livre de Lille ouvrier de Boumarchais a.

— Vendredi dernier, dans l'après-midi, en l'absence de M. Lemaire Anatole, marchand de légumes, 95, rue du Fort, des voleurs qui pénétré chez lui en traversant la porte de la rue et ont enlevé trois vieilles montres en argent, deux en métal et 20 fr.

— Girard Paul-Alexis, âgé de 42 ans, de la Cisaville (Seine-Inférieure), colporteur, demeurant rue de Fontenoy, 69, a été mis en état d'arrestation pour ivresse et outrages à l'agent Dertoin.

— Dimanche soir, en allant à Mouvaux, M. Paul Henri, âgé de 23 ans, cocher, demeurant rue Chotiemel, cour Fovaux, a fait une chute de voiture et s'est fracturé la jambe gauche.

— A la suite d'une querelle, M. Etienne Vincent, âgé de 22 ans, colporteur, demeurant rue de Chemin-de-Fer, 57, a été frappé à la tête par un individu inconnu. Les deux blessés ont été admis à l'Hôtel-Dieu.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Relevés mensuels comparatifs

Décembre 1902

43 colis de soie		3.767 k
12.273	de laine peignée	1.341.[illegible]
1.276	de laine filée	197.[illegible]
1.340	laine div. et blousses	123.[illegible]
1.041	de coton	190.[illegible]
15.673 colis pesant ensemble		2.856.[illegible]

Marché à terme : kilogr.
Décroisage . . . . 128 1/2 opérations
Tirage. 1.900 1/2

Décembre 1903

22 colis de soie		2.[illegible]
9.763	de laine peignée	1.[illegible]
1.214	de laine filée	197.[illegible]
1.427	laine div. et blousses	102.[illegible]
1.226	de coton	112.[illegible]
15.654 colis pesant ensemble		1.[illegible]

Marché à terme : kilogr.
Décroisage . . . . 107 1/2 opérations
Tirage. 1.225

Décembre 1904

24 colis de soie		6.122 k
12.179	de laine peignée	1.436.[illegible]
3.310	de laine filée	197.[illegible]
1.360	laine div. et blousses	109.[illegible]
1.132	de coton	119.[illegible]
18.221 colis pesant ensemble		2.126.[illegible]

Marché à terme : kilogr.
Décroisage . . . . 128 1/2 opérations
Tirage. 1.900 1/2

VILLE DE ROUBAIX

Mouvement de la semaine du 29 au 31 décembre 1904

	Nombre de colis	Kilogr.
1re Soies	1	34
2e Laines peignées	2.000	903.[illegible]
3e » filées	672	60.[illegible]
4e » diverses et blousses	263	28.112
5e Cotons	200	20.672
Totaux	3.200	303.710

Marché à terme : kilogr.
Décroisage, 24 1/2 opérations.
Tirage, 447 1/2 opérations.

Etat-Civil

Naissances du 1er janvier. — Lucienne Julien, r. Dupouchaux, 28 — Mathieu André, r. Cognet, 15 — Hallebarque Romain, r. Lourseo-Hiriez, 295

Décès — Louis Pauthier, 67 ans, tiss. — Arthur Heilbon, 6 mois, r. Lecroix, 5. Jouquard, 65 — Louis Habez 35 ans, tondeur, boul. de la République, 76 — André Gendreau, 11 jours, r. St-Louis, imp. Serpent, 6 — Théophile Sonnois, 4 ans, r. Boily-Grenay, 1. Cordonnier — Agathe Boyt, 23 ans, ménagère, r. Louis-Dupire, 37 — Alfred Schirlocotte, 1 an, r. Maroscou, 34.

Naissances du 2 janvier. — Marcel Bonnier, r. Colbert, 77 — Léonie Lagrange, r. d'Alger — Valère Collewaert, boul. d'Armentières, 14 — Georgette Lemay, r. du Pile, 69 — Renée Boulon, r. Daragonnet, 6. Haquette, 12 — Paul Ennet, r. de la Longue-Chemise, 6 — Marcelle Leroung, r. des Ogiers, 2. Dhalluin, 13 — Raymond Gilman, maternité Boucicaut — Alphonsine Rondeau, maternité Boucicaut.

Mariages. — Entre : Jules Delaplace, 24 ans, apprêt., r. de la Tuilerie, 4. Pollet Jeanne, 24 ans, Angèle Boyart, 18 ans, tisseur, id.

Décès — Mathilde Vanhoegaerden, 61 ans, ménagère, r. Alma, 25 — Jean Demarthe, 8 mois, r. de Turenne, 17 — Simonne Deschiens, 1 mois, r. Vallon, 29 — Dorothée Vanfrapperhaeme, 69 ans, r. Solférino, 5 — Joseph Chesnay, 23 ans, r. de Blanchemaille — Marie Grum, 1 an, r. de Meulin, 69, r. Pennel, 7.

WATTRELOS

THÉATRE L. COUVREUR. — Le troupe dramatique du théâtre de Roubaix donnera ce soir, dans la salle Vincent Duriez : Rosier et Japonais, drame en 5 actes et 6 tableaux de M. Georges Ferneux, représenté pour la première fois à Paris, au théâtre de Belleville, le 18 juin 1904.

TOURCOING

Distinctions honorifiques

La promotion du premier janvier dans l'ordre académique, nous